coalitions, et plus précisément les fabricants d'automobiles et une entente visant à retarder la mise au point d'appareils antismog.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je propose cette motion au nom du député.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Il serait contraire à l'intérêt public de dévoiler les communications confidentielles échangées entre mon ministère et celui de la Justice des États-Unis concernant la lutte contre les coalitions, étant donné qu'une telle divulgation nuirait aux enquêtes amorcées dans l'un ou l'autre ou dans les deux pays. Dans les circonstances, je prierais donc le député de bien vouloir retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je suis convaincu que le député n'aimerait pas voir sa motion retirée. Le vote!

L'hon. M. MacEachen: Qu'on reporte la motion à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LES ÉTUDES SUR LES RÉPERCUSSIONS DE L'AMORTISSEMENT DIFFÉRÉ

Motion nº 15-M. Saltsman:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les études qui ont été faites sur les conséquences que peuvent avoir les allocations d'amortissement différé, les taxes sur les tarifs aériens et les mesures visant à hâter la réalisation des trois dernières étapes du programme de réductions tarifaires dans le cadre de la négociation Kennedy, et de tous les autres rapports, études ou exposés, etc., préparés pour le budget de juin, déposé par le ministre des Finances.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je présente cette motion au nom du député.

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, c'est en mars 1970 qu'a été présenté le budget du printemps; celui dont il s'agit dans la motion doit être celui de juin 1969. Dans les deux cas, les documents budgétaires ont été déposés. Les autres documents, rapports, revues, etc. étaient des notes internes rédigées par des fonctionnaires pour être étudiées par les ministres. Il n'est pas de pratique courante de rendre publiques des communications confidentielles de ce genre et on ne considère pas que ce soit dans l'intérêt public. Dans ces circonstances, j'espère que le député retirera sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'accord.

M. l'Orateur: La motion est rayée.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LA PARITÉ DES SALAIRES ET LE COÛT DES VÉHICULES AUTOMOBILES AU CANADA

Motion nº 19-M. Saltsman:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude faite par M. David F. Smith, économiste à la Direction du transport mécanique du ministère de l'Industrie et du Commerce, et portant sur les effets de la parité des salaires au Canada et aux États-Unis sur les coûts de revient dans l'industrie canadienne de l'automobile.

[M. Saltsman.]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je présente cette motion au nom du député.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député se souvient sans doute que, lorsqu'il a présenté sa première motion, le ministre de l'Industrie et du Commerce n'avait pas été en mesure de donner suite à sa demande, étant donné que l'étude en question constitue un document interne du ministère contenant des renseignements confidentiels émanant de l'industrie et qu'il était impossible, en conséquence, de la déposer à la Chambre. Je prie le député de bien vouloir retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le vote.

L'hon. M. MacEachen: A reporter à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

LA CORRESPONDANCE RELATIVE AU VOYAGE DU MANHATTAN

Motion nº 41-M. Thomson (Battleford-Kindersley):

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Affaires extérieures et le gouvernement des États-Unis au sujet du projet du Manhattan.

[Francais]

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, ces documents font partie d'échanges confidentiels entre les gouvernements et ne peuvent donc être rendus publics. Dans les circonstances, je demanderais à l'honorable député de retirer sa motion.

[Traduction]

M. Thomson: Le vote.

L'hon. M. MacEachen: Qu'on reporte la motion à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

LE RAPPORT D'EXPERT SUR LES SOCIÉTÉS FILIALES

Motion nº 73-M. Skoberg:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert qu'a fait M. H. R. Kemp sur les sociétés filiales établies au Canada, pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce pendant l'année financière 1966-1967, et dont il est fait mention dans la réponse à la question n° 1323 de la première session de ce Parlement.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce espère que le député retirera sa demande au sujet de ce rapport vu les circonstances déjà exposées par le ministre. Le député se souviendra que dans sa réponse, le ministre a signalé que le spécialiste en cause était décédé pendant son mandat et que le rapport existe seulement sous forme d'avant-projet. Le ministre estime ne pas pouvoir le déposer ainsi et demanderait au député de retirer sa motion.

M. Skoberg: A mon avis, cet avant-projet peut fort bien contenir des renseignements ou des données sur les